



Le Saint-Siège

*Discours aux participants à la 27e Conférence générale de la FAO*11 novembre 1993*

1. Je suis extrêmement heureux de saluer les dirigeants internationaux du secteur de l'alimentation et de l'agriculture qui prennent part à la vingt-septième Conférence de la F.A.O. Notre rencontre désormais traditionnelle, est un signe de la coopération qui existe entre le Saint-Siège et la F.A.O. Malgré leur différence de mission, tous deux sont engagés dans le service de la cause de l'homme et dans la promotion de la dignité humaine. La dignité humaine demande qu'en aucun cas et pour aucune raison, les hommes ne soient privés du droit fondamental à l'alimentation. Comme l'a rappelé la Conférence internationale sur l'Alimentation de l'année dernière, qui était promue par la F.A.O. et l'Organisation mondiale de la Santé, le droit à l'alimentation est une expression directe du droit à la vie. En effet, l'alimentation n'implique pas simplement une réponse aux besoins physiques. Elle implique aussi le fait de permettre à chaque personne d'avoir accès à une quantité suffisante de nourriture saine et de participer à sa production et à sa distribution (cf. Discours à la Conférence internationale sur l'Alimentation, 5 décembre 1992). Avoir le droit à l'alimentation signifie donc pouvoir pleinement participer à l'harmonie de la création.

2. Notre rencontre d'aujourd'hui est particulièrement significative parce qu'elle a lieu quarante-cinq ans après l'établissement de relations officielles entre le Siège apostolique et la F.A.O. Le 23 novembre 1948, la Conférence, lors de sa quatrième session, décidait d'admettre la participation du Saint-Siège dans les activités de l'Organisation, avec le statut d'Observateur permanent ». En accordant ce statut au Saint-Siège, unique même par rapport à d'autres institutions des Nations unies la Conférence reconnaissait la nature spécifique du Saint-Siège comme organe central et suprême du gouvernement de l'Église catholique, qui remplit de par le monde une mission de service à l'humanité, œuvrant pour la justice, la paix, l'harmonie sociale et le développement. Il est bien connu que l'activité internationale du Saint-Siège fait partie de sa mission de proclamer la « Bonne Nouvelle » à tous les hommes, sans distinction, dans le seul but de servir l'homme dans sa dignité de personne et de contribuer ainsi au bien commun de la famille humaine tout entière. Le statut particulier dont jouit le Saint-Siège continue à refléter la nature spécifique de sa contribution aux objectifs et à l'activité de la F.A.O. Sans s'occuper d'aspects techniques et spécialisés, le Saint-Siège souhaite fournir les lignes directrices éthiques inspirées par les valeurs qui ont gagné leur place dans la vie de la Communauté internationale et qui devraient inspirer toutes ses activités, y compris, comme dans le cas de la F.A.O., les plus techniques par nature. C'est la base nécessaire pour déterminer les conditions et les moyens que réclame la coexistence ordonnée de l'humanité. En quarante-cinq ans, le Saint-Siège n'a jamais manqué d'offrir cette coopération particulière qu'il espère pouvoir poursuivre en ce moment de changement dans la direction de l'Organisation. Je profite de cette occasion pour exprimer ma gratitude au Directeur général, M. Edouard Saouma, qui, pendant les nombreuses années et sous sa direction, a

guidé la F.A.O. face aux défis de réalités globales changeantes. Ses dons remarquables de professionnalisme et de grande expérience profiteront maintenant à son Liban natal qui souhaite désormais redécouvrir dans l'unité de ses populations, la base ferme de la reconstruction nationale de la coexistence pacifique et de la redécouverte de sa propre tradition. Je présente au Directeur général élu, M. Jacques Diouf, mes meilleurs vœux de succès dans son travail, dans les années à venir, pour le compte de la F.A.O. et de la Communauté internationale tout entière. Sa connaissance de la situation des pays en voie de développement, son expérience dans le domaine de la diplomatie multilatérale et son engagement pour le développement international contiennent la promesse d'activités fructueuses en faveur de ceux qui, jusqu'à maintenant, ont le moins bénéficié des progrès agricoles, comme les petits fermiers des pays les plus pauvres.

3. Comme à Hot Springs il y a cinquante ans, où la Conférence des Nations unies sur l'Alimentation et l'Agriculture jetait les fondements de la F.A.O., l'actuelle session de la Conférence a lieu à un moment où la Communauté internationale a entrepris de profonds changements et connaît presque chaque jour de nouveaux développements. Maintenant comme alors, il y a de nouveaux acteurs sur la scène, il y a besoin de nouvelles relations internationales il faut affronter de nouveaux problèmes et donner de nouvelles réponses. Ces réponses sont exigées par le bien commun qui consiste à rendre possible toutes les conditions requises pour le développement des individus, des peuples et de la famille humaine tout entière. Les décisions importantes que vous êtes appelés à prendre, peuvent contribuer à améliorer la situation critique de millions de personnes qui attendent des actions concrètes qui pourront changer leur situation de sous-développement, de pauvreté et de famine. A la Conférence de Hot Springs, il y avait déjà une reconnaissance du fait que « la première cause de famine et de malnutrition est la pauvreté » (Conférence des Nations unies sur l'Alimentation et l'Agriculture, Résolution XXIV). Aujourd'hui une prise de conscience similaire doit inspirer votre travail. Il y a un besoin urgent de se demander pourquoi, après tant d'années, la pauvreté est toujours la cause de la famine et de la malnutrition. Peut-être a-t-on trop souvent oublié que « le pauvre - individu ou nation - a besoin de se voir offrir des conditions de vie favorables concrètement accessibles » (Centesimus annus, 52). La Conférence actuelle, la vingt-septième, souligne l'universalité de la F.A.O. en terme du nombre de ses États membres avec l'admission d'un nombre remarquable de nouveaux pays. Mais, comme vous le savez bien l'universalité ne doit pas se lire uniquement en chiffres, ou être interprétée comme représentant une quelconque égalité. Elle doit plutôt être rapportée aux différentes situations au sein des pays et entre eux: le bien-être de certains, l'extrême pauvreté d'autres. Dans l'universalité de la F.A.O., il y a donc le reflet de la réalité d'un monde divisé, dans lequel souvent l'égoïsme d'un petit nombre ne permet pas aux plus faibles de jouir pleinement des ressources et autres biens, du commerce, des découvertes scientifiques, des bienfaits de nouvelles technologies - tout cela peut contribuer à nier le droit égal pour tout homme à « s'asseoir à la table du festin » (Sollicitudo rei socialis, 33). N'est-ce pas aussi à cause de cet égoïsme, de ce manque de partage et de communion entre les pays, qu'une grande partie de l'humanité souffre de la faim et de malnutrition, au point même de voir compromises ses espérances de vie ?

4. Votre engagement quotidien et les diverses activités de la F.A.O. témoignent que la famine et la malnutrition ne sont pas simplement le résultat de catastrophes naturelles, mais qu'elles sont aussi les conséquences d'attitudes individuelles ou collectives, qu'elles soient intentionnelles ou faites par omission, qui dépendent de la volonté et de l'action de l'homme. Il existe une série de facteurs qui empêchent certaines personnes d'avoir une nourriture suffisante, bien que les données examinées lors de cette Conférence montrent encore une fois que la production mondiale suffirait à répondre à la demande de la population mondiale considérée dans son ensemble. En effet, la perspective à long terme, qu'une étude attentive de la F.A.O. présente dans ces travaux, est précisément celle d'une relation plus équilibrée dans le

monde entre production agroalimentaire et croissance démographique, qui semble apparaître stationnaire ou tendant à un ralentissement par rapport à aujourd'hui (cf. Conférence de la F.A.O. L'Agriculture vers l'an 2010 doc. C 93/9i). Par conséquent, la solution consistant à limiter le nombre des participants « au festin » plutôt que celle consistant à multiplier les pains qui seront partagés, est de moins en moins justifiable ! Les déséquilibres permanents entre différentes parties du globe - et par conséquent les crises ou les pénuries de produits alimentaires - ne peuvent pas être expliqués uniquement par la différence de niveau de croissance qui sépare les pays développés et ceux en voie de développement. Ils doivent plutôt être attribués à l'action de politiques économiques et en particulier à la politique agricole de chaque pays ou groupe de pays, dont l'influence en termes globaux a de l'importance par rapport aux niveaux de production, de ventes et de distribution, et qui affecte par conséquent la disponibilité en produits agricoles et alimentaires. Cela signifie qu'il est nécessaire de modifier la liste des priorités dans la lutte contre la famine et la malnutrition, à la fois au niveau national et au niveau international. En effet, alors que l'autosuffisance alimentaire reste un objectif valable dans le développement d'un pays donné, la distribution adéquate de biens prend une importance plus grande, de telle sorte qu'ils soient effectivement disponibles, particulièrement pour les plus pauvres. L'adoption de critères de solidarité et de partage requiert une bonne volonté proportionnellement plus forte et désintéressée de la part des pays les plus riches et des producteurs les plus importants. Il s'agit d'une bonne volonté plus nécessaire que jamais au moment où les critères inspirés par les dernières tendances économiques globales requièrent des économies les plus faibles qu'elles opèrent les ajustements structurels qui peuvent, à court terme, compromettre les droits élémentaires des peuples, et même, dans certains cas, la disponibilité actuelle de denrées alimentaires. A côté de cela, la lutte contre la famine et la malnutrition exige de tous les pays un rapprochement et l'adoption de réglementations nouvelles et obligatoires, qui répondront aux nouvelles exigences du commerce et des échanges internationaux, et non aux intérêts d'un petit nombre de pays. De cette manière, il sera possible d'éviter les clairs symptômes du protectionnisme sous toutes ses formes, qui constitue le principal obstacle au commerce et crée les barrières actuelles empêchant les pays en voie de développement d'accéder aux marchés. Ainsi, le mouvement qui va vers un nouvel ordre commercial mondial, qui ne pénaliserait pas les progrès agricoles dans les pays en voie de développement, doit être mis en oeuvre le plus rapidement possible, favorisant l'intégration de leur potentiel dans les économies des pays riches. La poursuite du but d'un développement accessible implique donc le besoin de trouver un équilibre particulier entre les demandes de production requises par la lutte contre la famine, et le besoin de sauvegarder l'environnement et de préserver la grande variété des ressources de création. Avec un tel critère, la F.A.O. pourra remplir avec une précision toujours plus grande la tâche consistant à mettre en pratique une part des conclusions de la Conférence de Rio, rendant ainsi un réel service aux générations futures.

5. Il est clair que les choix menant à la solidarité entre les pays doivent se concrétiser dans le travail indispensable de création de biens et de ressources disponibles pour l'usage immédiat et futur de ceux qui sont le plus dans le besoin. La stabilité de la coexistence internationale l'exige, les conditions d'une vraie paix le réclament. Ce devoir demande aussi une relecture attentive des buts et objectifs de toutes les institutions des Nations unies, de manière à réaliser pleinement les directives de la Charte des Nations unies, où il est affirmé que pour réaliser « les conditions de stabilité et de bien-être qui sont nécessaires aux relations pacifiques et amicales entre les nations... les Nations unies promouvront des conditions de progrès et de développement économique et social » (art. 55). Et bien que les méthodes et les moyens aient besoin d'être beaucoup mieux précisés, on ne doit pas oublier que récemment encore, l'impératif de garantir une alimentation suffisante, refusée par des situations conflictuelles, a été la raison principale de l'action humanitaire internationale. Ainsi, l'idée se fait jour au sein de la Communauté internationale, que l'action humanitaire, loin de

représenter le droit du plus fort, doit tirer son inspiration de la conviction que l'intervention, ou même l'ingérence lorsque les situations objectives le réclament, constitue une réponse à l'obligation morale de venir en aide aux individus, aux peuples ou aux groupes ethniques dont le droit fondamental à la nutrition est nié au point de mettre leur existence en danger.

6. Sur votre travail par conséquent, reposent de grandes responsabilités et vos décisions n'auront pas seulement des conséquences techniques, mais aussi des conséquences riches d'implications humaines. Efforcez-vous de faire en sorte que tous les hommes, et particulièrement ceux qui vivent et travaillent dans le monde rural, puissent continuer à faire confiance à l'activité de la

F.A.O.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.47 p.2.*

© Copyright 1993 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana